



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 61448

Texte de la question

Mme Laurence Abeille interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, chargée du numérique, sur les émissions d'ondes électromagnétiques des nouveaux objets connectés. Tout récemment, une entreprise multinationale a annoncé la commercialisation d'un « bracelet connecté » permettant aux parents de suivre et surveiller leurs enfants à distance et en continu. Cet accessoire va accroître encore un peu plus l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques. Ce bracelet électronique permet la géolocalisation du porteur mais aussi, sur activation des parents, la retransmission de tout l'environnement sonore de l'enfant. L'émission est certainement loin d'être négligeable, mais aucune étude sur le sujet n'a été publiée. Il n'est donc pas possible pour le public de connaître et maîtriser son exposition aux ondes électromagnétiques. Aussi, elle souhaiterait savoir si elle compte rendre obligatoire une indication des émissions de ces nouveaux appareils connectés.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Abeille](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61448

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6150

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)